



Commission 2020

des admissions directes en 2^{ème} année des études de santé via le droit au remords **pour l'année universitaire 2020-2021**

PROPOSITION DE COMPOSITION DU JURY :

Présidente :

Mme Catherine CYTEVAL, PU-PH, UFR Médecine, Université de Montpellier.

Membres :

Mr Yves ALLARD, MCU-PH, UFR Odontologie, Université de Nice ;

Mr Thierry AUGIER, MCF, UFR Pharmacie, Université d'Aix-Marseille ;

Mr Patrick BAQUE, PU-PH, Directeur UFR Médecine, Université de Nice ;

Mme Estelle BOISSIER, Sage-Femme enseignante, Ecole universitaire de Maïeutique, Université d'Aix-Marseille ;

Mme Elsa CAUMETTE, Sage-Femme enseignante, Département de Maïeutique, Université de Montpellier ;

Mr Georges LEONETTI, PU-PH, Directeur UFR Médecine, Université d'Aix-Marseille ;

Mr Vincent LISOWSKI, PU, Directeur UFR Pharmacie, Université de Montpellier ;

Mme Sandra MACCAGNAN, Directrice Ecole de sage-femme du CHU de Nice ;

Mme Sophie MARY, PU, UFR Pharmacie, Université de Montpellier ;

Mr Michel RUQUET, PU-PH, UFR Odontologie, Université d'Aix-Marseille ;

Mr Jean VALCARCEL, PU-PH, Directeur UFR Odontologie, Université de Montpellier.